MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision nº 1460 du 3 mars 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »

NOR : *INTJ2002769S*

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 17889 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1922969S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2020 :

Henry Fabien NIGEND : 167 544 NLS : 8 023 354

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2020 :

Grasset Benoît NIGEND : 245 720 NLS : 8 088 925

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mars 2020.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina